



Editorial

1

Dossier :
un an de tri
bilan

2

Geste de tri et
environnement

2

Palmarès
2004

3

Parlons
coûts

3

Infos tri

4

Le quiz
des pictos

4

Pour toute information
sur le tri, nous sommes
à votre disposition au :

04 66 59 06 51

Courriel : srenv@free.fr

et pour les communes
du SIRN, faites le :

0 800 88 44 74

Vous pouvez aussi
appeler la mairie de
votre commune.

Trions plus, trions mieux

Edito

2005 est déjà bien engagée mais il n'est pas trop tard pour faire le bilan de l'année écoulée.

Globalement 2004 a été placé sous le signe de la stabilité, que ce soit pour les tonnages collectés sélectivement, pour la poubelle gris mais également sur les coûts de traitement. Mais, au delà des seuls chiffres, il est réjouissant de remarquer que votre geste au quotidien a une influence majeure sur l'environnement. C'est ainsi que des milliers de tonnes de matières premières ont été économisées grâce au recyclage des emballages, du verre ou des journaux magazines.

Il ne faut donc pas s'arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi nous sommes rejoints par les habitants des zones rurales de Tarascon et du village de Mas Blanc des Alpilles.

Gageons donc que 2005 sera un cru encore meilleur, et qu'à l'heure où nous allons ouvrir notre usine de traitement sur Beaucaire, nous accentuerons notre action éco-citoyenne en jetant de façon raisonnée.



Merci à tous pour votre action.

Jean Burgues
Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement



Un an de tri les chiffres 2004

2004 a été l'année de la stabilité pour la collecte sélective :

- 1017 tonnes de sacs jaunes recyclées,
- 1238 tonnes de papier recyclées,
- 1290 tonnes de verre recyclées,

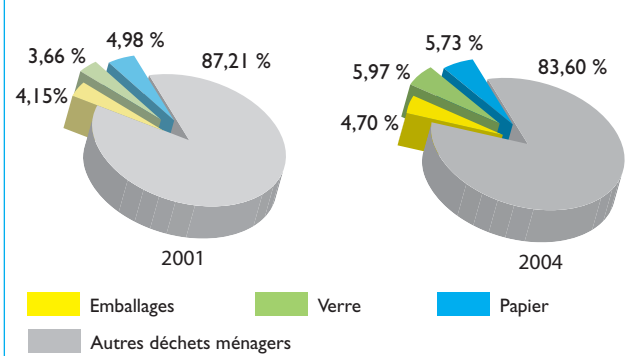
Cependant, la quantité importante de papier et journaux-magazines présente dans les sacs jaunes (17,6% de la quantité triée) a engendré une hausse des coûts de la collecte sélective.

Nous vous rappelons que des conteneurs pour le papier et le verre sont à votre disposition dans votre commune. Pensez à les utiliser.

En revanche, bonne nouvelle, la quantité de déchets ménagers traités diminue pour atteindre les 18 073 tonnes.

C'est sans doute l'effet d'une augmentation des apports sur les déchèteries de St Etienne du Grès, Beaucaire, Tarascon, Milhaud, Marguerittes, Bernis et Caissargues qui atteignent 17 221 tonnes.

Progression de la composition de nos déchets



	2001		2002		2003		2004	
Emballages	930,814	4,15%	985,465	4,42%	1 066,293	4,67%	1 016,645	4,70%
Verre	820,715	3,66%	868,87	3,90%	1289,96	5,65%	1 289,71	5,97%
Papier	1 115,28	4,98%	1 221,75	5,48%	1 051,892	4,61%	1 238,485	5,73%
Autres déchets ménagers	19 543,558	87,21%	19 221,274	86,20%	19 427,538	85,08%	18 072,87	83,60%
Total	22 410,367		22 297,359		22 835,683		21 617,71	

Notre geste de tri et son impact sur l'environnement

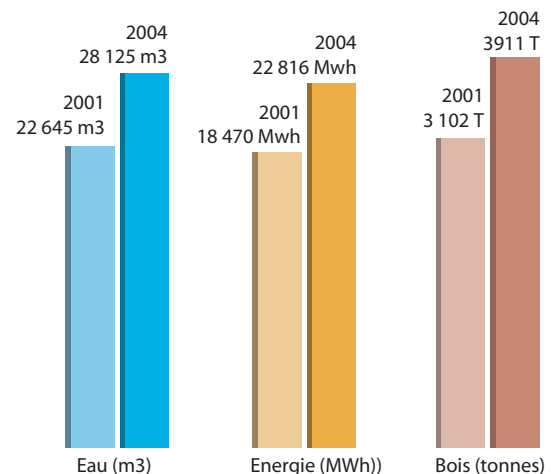
Nous pourrions parfois nous poser la question : le tri de nos déchets a-t-il un réel impact sur notre environnement. La réponse est oui, preuves à l'appui :

En 2004, grâce au recyclage des emballages, l'ensemble des communes de Sud Rhône Environnement a permis d'économiser :

- 28 125 m³ d'eau, soit l'équivalent de 771 douches par jour pendant 1 an
- 22 816 Mwh, soit la consommation annuelle d'électricité des 2161 habitants de la commune de St Etienne du Grès
- 3 911 tonnes de bois, soit la production de 1 498,5 t de papier neuf

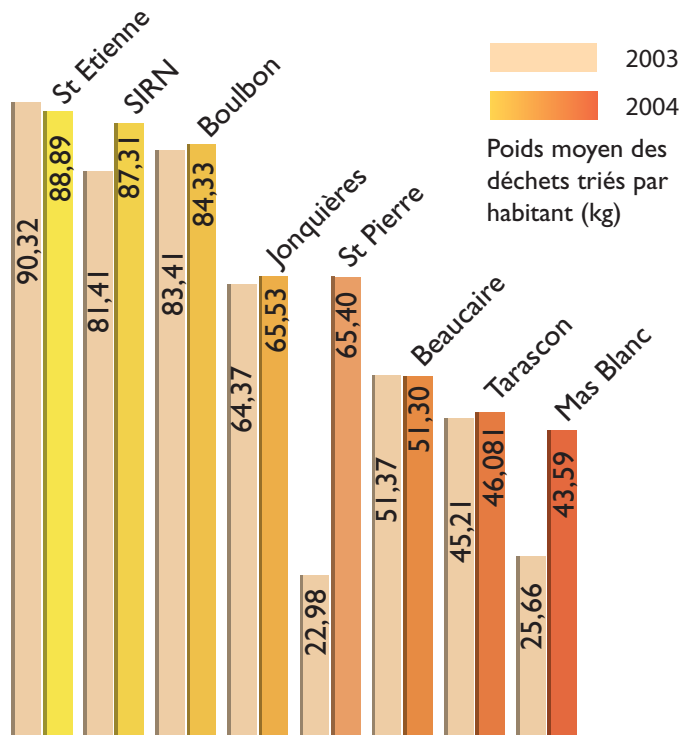
mais aussi du pétrole, du gaz naturel, du sable, du minerai de fer et de la bauxite.

Progression des ressources épargnées par le tri



Palmarès du tri 2004

Félicitations aux lauréats



Comme l'an dernier, nous vous présentons le palmarès du tri par commune. Il est calculé sur le poids moyen de déchets triés par habitant pendant un an. L'année 2004 a été marquée par les résultats encourageants des communes du Mas Blanc des Alpilles et de Saint Pierre de Mézoargues. Il est nécessaire de préciser que la commune du Mas Blanc des Alpilles a débuté la collecte sélective en juin 2004. La commune de Saint Pierre de Mézoargues, quant à elle, s'illustre déjà avec ses collectes de papier et de verre en attendant la mise en place prochaine de la collecte des sacs jaunes. Nous souhaitons à tous courage et ténacité pour l'année 2005. Le défi est lancé à chacun de faire monter sa commune aux meilleures places du palmarès.

Parlons coûts... mais parlons bien

Il ne se passe pas une année sans que l'on s'interroge sur les raisons de l'augmentation de la taxe des ordures ménagères. Celle-ci, varie selon les choix des collectivités ayant la charge de la collecte, mais elle est toujours composée de trois éléments :

- le coût du ramassage,
- le coût de fonctionnement des déchèteries,
- le coût du traitement.

Si le montant des charges des deux premiers postes dépend du niveau de service rendu (fréquence de collecte ou d'ouverture), le troisième dépend

beaucoup de la qualité du geste de tri car celui-ci permet de générer des économies non négligeables.

C'est ainsi que 1 066 725 € ont été économisés grâce au tri en 2004 sur l'ensemble de nos communes, soit 28,9 % de la facture.

Type de déchet	Poids traité		Coût à la tonne		Coût total
Emballages (sac jaune)	1 016,645 t	x	- 25,11 €* =		- 25 528 €*
Journaux magazines	1 238,485 t	x	37,91 € =		46 951 €
Verre	1 289,710 t	x	2,09 € =		2 695 €
Total collecte sélective	3 544,840 t				24 119 €
Total ordures ménagères	18 072,87 t	x	95,14 € =		1 719 453 €
Total déchèteries	17 220,920 t	x	51,38 € =		884 811 €
Ce que nous payons pour l'ensemble de nos ordures					2 628 382 €
Ce qu'il faudrait payer sans la collecte sélective	38 838,630 t	x	95,14 € =		3 695 107 €
Economie réalisée grâce à la collecte sélective					1 066 725 €

* Ces chiffres sont négatifs car ici, au lieu de payer, nous recevons 25,11 € par tonne d'emballages récupérés dans le sac jaune grâce au produit de leur vente. Ce chiffre était de - 40 € en 2003 mais la qualité du tri s'étant dégradé, il n'atteint plus que - 25,11€ cette année.



infos **tri**

Bons gestes

Les sacs jaunes sont destinés uniquement à la collecte des emballages recyclables.

Afin d'améliorer notre geste de tri voici quelques faux amis devant être déposés dans les sacs gris et non dans le sac jaune :

- barquettes et éléments de protection en polystyrène,
- pots de yaourts, de fromage blanc, de beurre ou de crème fraîche,
- boîtes de glace ou de sorbet,
- barquettes de viennoiseries et de fruits,
- bouteilles d'huile,
- pots de fleurs,
- vaisselle et couverts jetables.

Tri pratique

Si vous n'avez plus de sacs jaunes, vous pouvez vous en procurer toute l'année aux points suivants :

Beucaire :

Sud Rhône Environnement
10, rue Adolphe Méric

Bernis : Mairie

Boulbon : Mairie

Caissargues : Mairie

Jonquières St Vincent : Mairie

Marguerittes : Mairie

Milhaud : Mairie

St Etienne du Grès : Déchèterie

Tarascon : Poids public

Attention : Les sacs jaunes doivent contenir exclusivement des emballages ménagers recyclables.

OUI



NON



Améliorons notre tri

La collecte des sacs jaunes est le plus souvent effectuée en porte à porte. Dans ce cas, vous déposez simplement vos sacs jaunes devant chez vous.

Cependant, si votre quartier est équipé de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères, vous pouvez si vous le souhaitez déposer vos sacs jaunes au pied de ces conteneurs. En sortant nos sacs aux jours et heures indiqués sur l'aide mémoire, nous agissons ensemble pour que la collecte se passe au mieux, sans nuisances pour nous et nos voisins.

Nous vous remercions pour votre aide et restons à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone ou par courriel au coordonnées indiquées en bas de page.

Tous acteurs du tri

La feuille du tri est un lien de communication entre vous et nous. Si il y a des sujets que vous souhaiteriez y trouver ou des réponses à vos questions que vous souhaiteriez y voir abordées, n'hésitez pas à nous en faire part. Vous pouvez nous envoyer vos questions et remarques par courrier, courriel ou par téléphone (coordonnées au bas de cette page).

LE QUIZ DES PICTOS

Dans la feuille du tri n° 7, nous vous présentions quelques pictogrammes présents sur nos emballages.

Saurez-vous redonner à chaque symbole sa signification ?



A. Emballage en aluminium - B. Emballage recyclable à l'infini
C. Emballage en acier - D. Emballage dont le producteur a cotisé pour son élimination - E. Emballage en plastique.

Solution : 1E - 2D - 3A - 4B - 5C

04 66 59 06 51

Courriel : srenv@free.fr

Communes du SIRN :

0800 88 44 74